

## ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L.6353-1 du Code du Travail

SAS FORMAFIL RESEAU, représenté par Mme Angéline TENAILLEAU, organisme de formation, déclaré sous le numéro 52 85 0206185, atteste que :

**Monsieur PROUVEUR Gery**

**Intitulé de formation :** « Sensibilisation au poste de travail temporaire d'accès en hauteur en suspension en sécurité en milieu confiné ».

**Lieu de formation :** PCSE sarl – Meusnes (41) – site de travail en hauteur et site en espace confiné (41)

**Dates et durée :** 4 jours – les 13/09, 14/09, 25/10 et 26/10/2018.

✓ a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue, relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences, la formation suivante :

Intitulé	Travail en hauteur en sécurité & port du harnais
<u>Rappel des objectifs</u> A l'issue de la formation, le candidat sera en capacité de :	Connaître les principes de sécurité et techniques des accès et postes de travail en hauteur en milieu confiné (remise à niveau des connaissances et des pratiques).
Durée	28 heures

✓ a été évalué, au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des évaluations mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et tout au long de la formation, et a acquis les compétences suivantes :

Compétence travaillée	Résultats à l'issue de la formation		
	Acquise	En cours d'acquisition*	Reste à acquérir*
Analyser et évaluer <b>les risques</b> selon les lieux de travail et l'adéquation du travail en suspension avec la mission (application des principes généraux de prévention) afin de mettre en œuvre une <b>procédure de travail adaptée</b> , notamment au milieu confiné.	X		
Maîtriser les principes de sécurité des accès et postes de travail afin de définir un <b>système de protection individuelle et collective</b> adapté et approprié. Savoir vérifier les domaines et conditions d'utilisation de ces EPI et systèmes d'ancrage et antichute.	X		
Mettre en œuvre un <b>système de travail avec suspension</b> sur cordes dans les règles de la sécurité selon une procédure préétablie en fonction de la mission de travail.	X		
Savoir <b>évacuer</b> une personne en suspension sur cordes, spécifique milieu confiné.	X		

\* Préconisations : .....

.....

.....

Fait à Olonne/Mer, le 26 octobre 2018.

*Document à conserver par le stagiaire – aucun duplicata ne sera délivré.*